

## Délibération 2025-02

### Point de l'ordre du jour : II

**Objet :** Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2024.

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

### Vote unique :

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2024.

Nombres de votants : 25

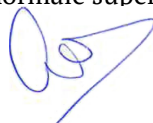
Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 14/03/2025.

Pour extrait conforme,  
La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay



Nathalie CARRASCO

*Pièce jointe : Procès-verbal de la séance du 13/12/2024.*

Classée au registre des délibérations sous la référence :  
CA – 14/03/2025 - D.2025-02

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay

le : 19/03/2025

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DECEMBRE 2024

### Projet de procès-verbal

	Établissement	Nom	Prénom	P/A
Présidente du CA	ENS Paris-Saclay	CARRASCO	Nathalie	Présente
Membre de droit	Université Paris-Saclay	GALAP	Camille	Excusé
Personnalités qualifiées	EHESS	HURET	Romain	Visio
	CNRS	CORTIJO	Elsa	Présente
	Académie des sciences	CANDEL	Sébastien	Présent
	IOGS	CARMINATI	Rémi	Présent
	ONERA	FIGHIERA	Bénédicte	Mandat à Sébastien Candel
	Association des anciens élèves	LAURRE	Jérôme	Mandat à Nathalie Carrasco
	Sorbonne Université	DRACH-TEMAM	Nathalie	Mandat à Nathalie Carrasco
	Sciences Po/CNRS	DUBUISSON-QUELLIER	Sophie	Présente
Représentants d' institutions partenaires	Maire de Palaiseau	DE LASTEYRIE	Grégoire	Excusé
	ENS Rennes	MOGNOL	Pascal	Présent
	CNRS Ile de France Sud	FORET	Benoît	Présent
	ENS Lyon	TRIZAC	Emmanuel	Présent

	INRIA	LAGRANGE	Jean-Philippe	Mandat à Emmanuel Trizac
	EPAPS	GUESPEREAU	Martin	Présent
Collège A	DER Génie civil / LMPS	BENNACER	Rachid	Mandat à Natacha Raffin
	DER SHS / CEPS	RAFFIN	Natacha	Visio
	LBPA	MAUFFRET	Olivier	Présent
	DER Physique / LUMIN	DELEPORTE	Emmanuelle	Mandat à Olivier Mauffret
Collège B	DER Génie mécanique / LMPS	LAVERNHE	Karine	Présente
	DER Physique	LE DIFFON	Arnaud	Présent
	Département Langues	WINDISH	Hélène	Présente
	DER Informatique / LMF	LE ROUX	Stéphane	Présent

Usagers et usagères	DER GCE	HAUMONT	Etienne	Présent
	DER GM	Suppléant : GUILLOU	Nicolas	Présent
	DER GCE	PONS	Catherine	Présente
	Saphire	Suppléant : MANCICIDOR	Clara	Visio
	DER GCE	BOULLIER	Paul	Visio
	DER SHS	Suppléant : MOTAIS DE NARBONNE	Hugo	Présent
DER SHS	PANNETIER-BECEL	Lou-Ann	Présente	
DER SHS	Suppléant : JOSZAS DE PUGLY	Emilie	Visio	
BIATSS	Agence comptable	MBIZI NKENGUE	Lydie	Présente

20 votants

**Représentants du Ministère :**

Conseillère d'établissement	MOULIN-CIVIL	Françoise	Absente
Représentant DGESIP	TARAVELLA	Didier	Visio

**Représentants du Rectorat :**

Service régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SR-ESRI)	PROVOST	Chloé	Visio
--	---------	-------	-------

**Membres de droit :**

Agent comptable	LISSY	Frédéric	Présent
Directeur général des services	SIGNOLES	Laurent	Présent

**Invités permanents présidence :**

Président du conseil scientifique	AKNIN	Patrice	Absent
Vice-présidente en charge de la stratégie et des moyens	PEYROCHE	Anne	Présente
Vice-président en charge de la recherche	MAITRE	Philippe	Présent
Vice-président en charge de la formation	HUBERT	Olivier	Présent

**Invités :**

Directrice des ressources humaines	RAFIK	Betty	Présente
Directrice des affaires financières	COUNIL	Christine	Présente
Directrice de l'appui à la recherche et à l'innovation	BRANCO	Virginia	Présente
Directeur général des services adjoint	PRONTEAU	Sylvain	Présent
Directrice de la communication (interim)	RAOULT	Véronique	Visio
Directeur des systèmes d'information	HUET	Christophe	Présent
Directrice des affaires juridiques	MAUGE	Cécile	Présente
Référente égalité et chargée de mission diversité et inclusion	LAMBARD	Claire	Visio
Directrice de la scolarité, de la vie étudiante et des concours	RABE	Tiana	Visio
Directeur de la Graduate School MRES	NÉRON	David	Présent

# ORDRE DU JOUR

I.	Adoption de l'ordre du jour – Vote .....	3
II.	Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2024 – Vote.....	3
III.	Informations de la Présidente – Information .....	3
IV.	Aspects institutionnels .....	4
1.	Désignation des représentants élèves aux instances consultatives de l'Ecole – Information .....	4
2.	Nombre de places d'élèves ouvertes aux concours d'entrée 2025 – Information .....	4
3.	Schéma directeur du numérique 2025 -2027 – Vote .....	4
4.	Adhésion au service santé étudiante (SSE) – Vote .....	5
5.	Délégation de pouvoir – Vote .....	5
V.	Aspects budgétaires, financiers et administratifs .....	5
1.	Budget rectificatif 2024-1 – Vote .....	5
2.	Budget 2025 .....	6
3.	Relèvement de la prescription quadriennale – Vote .....	9
4.	Remise gracieuse – Vote .....	9
VI.	Aspects ressources humaines .....	9
1.	Charte d'accompagnement des personnels enseignants-chercheurs et enseignants – Vote .....	9
2.	Plan d'action égalité 2025-2027 – Vote .....	9
3.	Demande d'agrément pour l'accueil de jeunes en service civique – Vote.....	9
4.	Mise à jour du dispositif des professeurs attachés – Vote.....	9
5.	Politique de rémunération des enseignants, des chercheurs et des enseignants chercheurs contractuels – Vote .....	10
6.	Revalorisation de l'IFSE des agents de catégorie A – Vote.....	10
VII.	Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information .....	10
VIII.	Questions diverses – Information .....	11

*La séance est ouverte à 9 heures 35.*

Nathalie CARRASCO félicite les nouveaux élus pour leur présence et les remercie pour leur engagement.

## **I. Adoption de l'ordre du jour – Vote**

*L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.*

## **II. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2024 – Vote**

*Le procès-verbal de la séance du 28 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.*

## **III. Informations de la Présidente – Information**

Nathalie CARRASCO revient notamment sur les succès des membres et anciens membres de l'Ecole :

- les distinctions des membres et anciens membres de l'école dont une chaire IUF senior pour François Alouges et le prix Jaffé et la médaille Berthelot pour Jean-François Roch et les prix Women in Science 2024 pour trois anciennes normaliennes
- deux publications récentes du centre Borelli et du PPSM ;
- des succès à des appels à projets structurants, dont le projet ERC Qpresse de Jean-François Roch ;

Elle revient sur des évènements qui ont marqué la vie de l'Ecole :

- la fête de la science organisée en octobre 2024 ;
- la rentrée de septembre qui a permis d'accueillir 363 normaliens avec une nette amélioration de la situation des logements étudiants et la première édition de la rentrée des parents ;
- la semaine des carrières normaliennes en décembre ;
- des échanges internes à l'Ecole : un séminaire de direction sur la communication de l'Etablissement et sur la diversité des recrutements des normaliens ; une prochaine assemblée générale sur les grands projets de l'Ecole.

Elle mentionne également les étapes à venir pour la construction du projet stratégique commun de l'Université Paris-Saclay en vue du prochain contrat quinquennal 2026-2030.

Stéphane LE ROUX observe qu'un membre du laboratoire d'informatique a reçu un prix de l'Académie des sciences.

Sébastien CANDEL félicite l'ENS pour ses succès scientifiques, notamment pour les prix Women in Sciences. Il signale également le prix Paul Caseau décerné à Théodore Chérière.

## IV. Aspects institutionnels

### 1. Désignation des représentants élèves aux instances consultatives de l'Ecole – Information

Laurent SIGNOLES précise que les élections de novembre ont permis d'élire les représentants des étudiantes et étudiants qui ont eux-mêmes choisi leurs représentantes et représentants dans les différentes instances de l'Ecole.

### 2. Nombre de places d'élèves ouvertes aux concours d'entrée 2025 – Information

Olivier HUBERT indique que 215 postes sont ouverts au concours de première année et 35 pour le concours de deuxième année, comme en 2024.

### 3. Schéma directeur du numérique 2025 -2027 – Vote

Christophe HUET présente les grands axes du schéma directeur numérique (SDN) :

- ENS 365 pour favoriser la synergie avec l'ensemble du plateau, en toute sécurité.
- ENS Services ;
- ENS Bâtiment connecté
- ENS SI métiers
- ENS Etudiants, pour faire évoluer l'interface dédiée à leur usage ;
- ENS Cybersécurité ;
- ENS Scol.

Un agenda prévisionnel des programmes de transformation du SDN ainsi que les coûts associés estimés sont présentés au conseil d'administration.

Le planning prévoit un suivi régulier avec la présidence, ainsi qu'un éventuel arbitrage entre tous ces projets pour garantir un déploiement efficace.

Le budget du schéma directeur est de 900 000 euros, jusqu'en 2027, dont de 250 000 euros financés par le contrat d'objectifs, de moyens et de performances (COMP).

Benoît FORET demande si l'Ecole s'engagera sur les outils communs avec le CNRS.

Christophe HUET le confirme.

Pascal MOGNOL s'enquiert de la place de l'IA dans les services.

Christophe HUET précise que l'IA est au cœur du projet. Elle sera utilisée notamment pour la génération de rapports de visioconférence via un outil souverain.

Stéphane LE ROUX observe que quatre principes directeurs président à l'exécution de ce schéma directeur. Il estime que l'attractivité ne devrait pas être considérée comme un principe directeur mais comme une conséquence directe des trois autres.

Christophe HUET explique que le SI requiert un travail d'ergonomie, tant pour des questions pratiques que d'attractivité.

Laurent SIGNOLES précise que le budget ne tient pas compte des économies réalisées quand certains outils seront abandonnés. En outre, le prochain COMP comprendra probablement d'autres financements pour ce budget. Le schéma directeur 2025-2027 n'étant pas encore voté, il conviendra de soumettre un budget rectificatif à l'approbation du CA en mars 2025.

*Le schéma directeur du numérique 2025 -2027 est approuvé à l'unanimité.*

#### **4. Adhésion au service santé étudiante (SSE) – Vote**

Laurent SIGNOLES rappelle que l'ENS disposait d'un pôle santé pour les étudiants et les agents. Il sera désormais remplacé pour ce qui concerne la population étudiante par un service mutualisé avec CentraleSupélec et l'Université Paris-Saclay. L'offre existante est maintenue et complétée par des partenariats extérieurs, dont le futur hôpital Paris-Saclay. De plus, l'Ecole conservera une antenne en interne.

Les moyens humains sont inchangés et le coût est de 40 000 euros par an.

Stéphane LE ROUX s'enquiert d'un retour concernant l'utilisation des psychologues.

Laurent SIGNOLES ne dispose pas de retours. Cependant, les psychologues sont désormais mieux identifiés.

Benoît FORET demande si leur sollicitation doit être précédée d'une consultation avec le médecin.

Laurent SIGNOLES répond par la négative.

Sophie DUBUISSON-QUELLIER s'enquiert du service se chargeant des normaliens et des normaliennes.

Laurent SIGNOLES indique qu'il s'agit du service santé étudiante.

*Le principe d'adhésion au SSE est approuvé à l'unanimité.*

#### **5. Délégation de pouvoir – Vote**

Laurent SIGNOLES rappelle que la présidente dispose d'ores et déjà d'une délégation de pouvoir pour des tâches de gestion. Pour renforcer la sécurité juridique, il convient d'y ajouter l'adhésion à une personne morale.

Stéphane LE ROUX s'enquiert du nombre approximatif des nouvelles adhésions.

Laurent SIGNOLES signale une soixantaine d'associations professionnelles, notamment pour participer à des colloques. Les adhésions seront présentées au CA de mars.

*La délégation de pouvoir est approuvée à l'unanimité.*

## **V. Aspects budgétaires, financiers et administratifs**

### **1. Budget rectificatif 2024-1 – Vote**

Laurent SIGNOLES indique que ce budget est un ajustement en recettes et dépenses pour la fin d'exercice.



En recettes, ce budget prend en compte l'évolution de la subvention pour charge de service public (SCSP), de nouveaux financements et les éventuels reports de contrats de recherche. Quant aux dépenses, elles prennent en compte les flux de personnel et les impacts du compte financier 2023.

Le solde budgétaire passe d'un déficit de 23 millions d'euros négatifs à 12 millions d'euros. De même, le déficit du résultat s'améliore de 1,4 million d'euros.

Les recettes s'élèvent à 104 millions d'euros ; les dépenses, à 117 millions d'euros, avec une répartition classique en personnel, fonctionnement et investissements.

Les grands agrégats s'améliorent et les ETPT sont conformes au vote du plafond d'emplois.

Stéphane LE ROUX demande pourquoi le déficit a baissé.

Laurent SIGNOLES explique que la SCSP a fortement évolué et les services ont fourni des efforts notables. Enfin, certaines prestations ont été arrêtées.

*Le projet de budget rectificatif 2024 est approuvé à l'unanimité.*

## **2. Budget 2025**

### **a. Tarifs de la formation continue 2025 – Vote**

Laurent SIGNOLES précise que les tarifs, qui évoluent de 2 à 3 %, prennent en compte la croissance des coûts et la volonté de l'Ecole de bien se positionner par rapport à la concurrence.

Sébastien CANDEL s'enquiert des axes de formation continue.

Olivier HUBERT indique que ces multiples axes comprennent notamment la préparation à l'agrégation, la formation en mécanique, en électronique, en gestion et en anglais scientifique. D'autres propositions sont en relation avec la direction de la formation tout au long de la vie de l'Université Paris-Saclay.

*Les tarifs de la formation continue 2025 sont approuvés à l'unanimité.*

### **b. Répartition de la CVEC – Vote**

Laurent SIGNOLES précise que le montant de cette taxe perçue auprès des étudiants est fixé par le gouvernement.

La répartition du produit de la taxe présentée ce jour est proposée par la commission CVEC. Elle prévoit une augmentation de la part sociale et de la culture, au détriment de la santé/médecine qui peut être réduite du fait de la mise en place du SSE.

*La répartition de la CVEC est approuvée à l'unanimité.*

### **c. Campagne d'emplois 2025 – Vote**

Nathalie CARRASCO indique que le dialogue de gestion a été mené dans un contexte budgétaire contraint. Il a conduit à une optimisation des supports d'emploi, avec des suppressions de postes, des rationalisations, des repyramidages/redéploiements. Par ailleurs, aucun poste n'a été créé, mais certaines actions ont été financées par le COMP.

Olivier MAUFFRET demande pourquoi les départements d'affectation des CPJ n'apparaissent pas dans la campagne d'emplois.

Nathalie CARRASCO indique que l'ouverture de ces postes dépendra de l'autorisation du ministère. Quoi qu'il en soit, les départements concernés sont les SHS et la biologie.

*La campagne d'emploi 2025 est approuvée à l'unanimité.*

d. Budget initial 2025 – Vote

Nathalie CARRASCO explique que le projet de budget est établi en cohérence avec le projet de l'école, à savoir un retour à l'équilibre en 2027. Il est soumis aux contraintes du renchérissement de la masse salariale, du coût du bâtiment et des équipements mutualisés et de celui de son entretien.

Par conséquent, il convient de diversifier les ressources, de restreindre les dépenses et d'identifier des pistes d'économies.

Par ailleurs, les mesures réglementaires ont entraîné des évolutions de coûts salariaux, qui ne sont que partiellement compensés par la SCSP. Le reste à charge cumulé entre 2023 et 2025 est de 13,1 millions d'euros. Le statut spécifique des normaliens comme employés représente 70 % du surcoût soit 8 millions d'euros pour cette période 2023-2025.

Stéphane LE ROUX s'enquiert de la raison des différences de situation entre ENS.

Nathalie CARRASCO indique une tendance identique pour toutes les ENS. En revanche, la politique très prudentielle de la présidence précédente permet à l'ENS Paris-Saclay de disposer aujourd'hui d'un fonds de roulement plus important.

Emmanuel TRIZAC signale que le reste à charge de l'ENS Lyon est encore supérieur pour 2023 et 2024. Toutefois, les trajectoires des quatre ENS sont similaires.

Nathalie CARRASCO précise en outre que le budget 2025 se caractérise par la poursuite du déploiement de la Loi de Programmation de la Recherche, une campagne d'emploi établie au plus près des besoins, une limitation des investissements après la phase d'emménagement, une répartition raisonnée des dotations en fonctionnement et des développements financés par le COMP.

En outre, l'Ecole travaille sur des mesures d'économie, telle la négociation systématique des devis, le contrôle des réalisations, la suppression de certaines prestations, l'ajustement aux besoins. Quant aux recettes, elles bénéficieront de mesures d'augmentation telle la location des espaces et des logements de fonction vacants.

Laurent SIGNOLES explique que le budget de l'Etat n'étant pas encore stabilisé, il ne permet pas de chiffrer la SCSP. Le budget proposé repose sur une hypothèse de SCSP maintenue à son niveau 2024, de dépenses rationalisées et de nouvelles ressources complémentaires.

En conclusion, les agrégats financiers depuis plusieurs exercices se dégradent. Quant à la trésorerie, elle reste relativement élevée, du fait de dépenses restant à réaliser sur le projet immobilier.

A noter que les règles de la soutenabilité financière ont été assouplies par décret, rendant les indicateurs finalement plus favorables, alors que la tendance reste défavorable.

L'amélioration des agrégats du budget 2025 par rapport au budget initial 2024 témoigne des efforts importants de l'Ecole.

Les recettes sont fixées à 108 millions d'euros. Les crédits à 120 millions d'euros se répartissent en :

- 83 millions d'euros de charges de personnel ;
- 30 millions d'euros pour le fonctionnement ;
- 4,8 millions d'euros en autorisations d'engagement pour les investissements.

Le plafond d'emplois est fixé à 1 577 ETPT, dont 1 451 pour le plafond Etat.

Rémi CARMINATI s'enquiert d'une action concertée des ENS pour expliquer leur situation financière et de l'opportunité d'un message de soutien du CA.

Nathalie CARRASCO confirme une mise en péril des missions des ENS qui justifierait une action concertée. Néanmoins, la situation de détresse de l'ensemble de l'enseignement supérieur la rend inopportune. C'est pourquoi Nathalie CARRASCO envisage plutôt d'approcher le prochain gouvernement en janvier 2025.

Pascal MOGNOL souligne que la complexité de la structure financière des ENS rend difficile une action auprès du grand public. La sollicitation du ministère est plus appropriée.

Martin GUESPEREAU suggère de demander le report des remboursements liés à l'opération du bâtiment.

Emmanuel TRIZAC précise que le CA de l'ENS Lyon a voté une motion. Il souligne la nature exogène des difficultés des ENS, qui sont incitées par le ministère à accroître leurs ressources propres. Or les efforts consentis par l'ENS Lyon dans ce domaine sont déjà considérables.

Elsa CORTIJO juge contre-productive toute communication vers le grand public, les ENS étant considérées comme des établissements privilégiés.

Arnaud LE DIFFON estime que le CA doit soutenir l'action de l'Ecole auprès du ministère, les efforts budgétaires s'avérant insuffisants et le déficit étant causé par les décisions gouvernementales.

Natacha RAFFIN suggère une action avec les autres composantes du plateau, pour mettre en avant le modèle de l'UPS.

Nathalie CARRASCO partage cette idée qu'elle discutera avec Camille Galap.

Pascal MOGNOL estime que les difficultés des ENS sont le reflet d'un désengagement généralisé de l'Etat sur l'enseignement supérieur et la recherche.

En outre, Pascal MOGNOL n'a pas jugé utile une motion du CA de l'ENS Rennes. Pour autant, il s'accordera favorablement au vote d'une éventuelle motion.

Nathalie CARRASCO propose de s'accorder ultérieurement sur une motion approuvée hors séance.

Par ailleurs, le rectorat est favorable au budget proposé et autorise le prélèvement sur fonds de roulement.

*Le projet de budget initial 2025 est approuvé à l'unanimité.*

Elsa CORTIJO s'étonne de la posture de l'Etat qui contraint les établissements à chercher des recettes propres.

*La séance est suspendue de 11 heures 40 à 11 heures 55.*

### 3. Relèvement de la prescription quadriennale – Vote

Laurent SIGNOLES explique que le relèvement de cette prescription permettrait d'honorer le paiement d'une facture à l'université Paris-Nord qui a mis à disposition un agent au profit de l'ENS.

*Le relèvement de la prescription quadriennale est approuvé à l'unanimité.*

### 4. Remise gracieuse – Vote

Laurent SIGNOLES propose la remise gracieuse d'un trop-perçu de 659,92 euros lors d'un congé maladie, par un agent qui est désormais sans revenu.

*La remise gracieuse est approuvée à l'unanimité.*

## VI. Aspects ressources humaines

### 1. Charte d'accompagnement des personnels enseignants-chercheurs et enseignants – Vote

Anne PEYROCHE indique que la nouvelle version prend en compte la communication égalitaire et des dispositions concernant le plan égalité mais également des réajustements concernant les décharges « recherche » et des éléments de simplification. Certains sujets concernant notamment les décharges d'enseignement et la mise à jour de certaines dispositions réglementaires seront retravaillés en groupe de travail en 2025,.

*La charte d'accompagnement des personnels enseignants-chercheurs et enseignants est approuvée à l'unanimité*

### 2. Plan d'action égalité 2025-2027 – Vote

Betty RAFIK indique que ce deuxième plan égalité, issu de groupes de travail, intègre désormais les usagers et usagères de l'Ecole. Il se structure en sept axes dont un axe transversal concernant le pilotage et la gouvernance du plan.

*Le plan d'action égalité 2025-2027 est approuvé à l'unanimité.*

### 3. Demande d'agrément pour l'accueil de jeunes en service civique – Vote

Betty RAFIK indique que l'Ecole souhaite accueillir jusqu'à huit volontaires par an, à raison de 24 à 35 heures hebdomadaires indemnisées conjointement par l'Etat et l'Ecole.

Sébastien CANDEL s'enquiert du choix des tuteurs.

Anne PEYROCHE précise qu'il s'agira de chargés de missions ou de référents de la DRH ou de la DSVEC par exemple.

*La demande d'agrément de l'Ecole au service civique est approuvée à l'unanimité.*

### 4. Mise à jour du dispositif des professeurs attachés – Vote

Anne PEYROCHE signale que ce dispositif fait l'objet de quelques ajustements techniques. Notamment, l'enseignement en L3 n'est plus requis. La durée du bénéfice de ce dispositif est d'un maximum de onze ans consécutifs, pour une rémunération annuelle de 8 000 euros.

Ce dispositif concerne aujourd'hui douze personnes. Il permet un fort engagement des chercheurs dans la vie pédagogique des DER au-delà des enseignements dispensés .

Les recrutements seront menés au fil de l'eau par un jury sur proposition des DER concernés.

Pascal MOGNOL juge très satisfaisant ce dispositif que l'ENS Rennes a élargi aux ingénieurs de recherche.

*La mise à jour du dispositif de professeur attaché est approuvée à l'unanimité.*

#### **5. Politique de rémunération des enseignants, des chercheurs et des enseignants chercheurs contractuels – Vote**

Betty RAFIK explique que ce vote vise à inclure le personnel contractuel académique dans la charte des contractuels votée en 2023.

Hélène WINDISH demande si la grille MCF s'appliquera également aux contractuels uniquement enseignants.

Laurent SIGNOLES le confirme.

Emmanuel TRIZAC s'enquiert de l'effectif concerné.

Betty RAFIK indique que trois personnes sont concernées.

*La politique de rémunération des enseignants, des chercheurs et des enseignants chercheurs contractuels est approuvée à l'unanimité.*

#### **6. Revalorisation de l'IFSE des agents de catégorie A – Vote**

Betty RAFIK précise que cette revalorisation issue d'une directive de juin 2024 sera appliquée rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier aux agents contractuels. Elle concerne 43 personnes, pour un impact financier de 13 000 euros en 2024.

Arnaud LE DIFFON demande si cette disposition s'applique également aux agents ayant quitté l'Ecole en 2024.

Laurent SIGNOLES le confirme.

*La revalorisation de l'IFSE des agents de catégorie A est approuvée à l'unanimité.*

### **VII. Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information**

Anne PEYROCHE indique que Benoit Gabrielle est nommé vice-président développement soutenable et responsabilité sociétale (DD&RSE) de l'UPS. Il sera chargé de l'animation et de la coordination des actions à l'échelle de l'Université Paris-Saclay.

Des réunions collectives sont désormais organisées tous les deux mois pour établir les cinq axes du schéma directeur DD&RSE de l'EPE à l'échéance de juin 2025. Pour alimenter ce schéma directeur, l'Ecole s'appuie sur un comité environnement composé de la présidence, de représentants du personnel et d'ambassadeurs et ambassadrices qui élaborera un plan d'actions spécifique pour l'ENS qui s'inscrira dans le schéma directeur général.

## VIII. Questions diverses – Information

*En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12 heures 35.*

La présidente du conseil d'administration

Nathalie CARRASCO

